

BUDGET 2013

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'une séance spéciale du conseil d'arrondissement sera tenue le jeudi 27 septembre 2012, à 19 h 30, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle.

L'unique but de cette séance est l'adoption par le conseil du budget 2013 et la période de questions de cette séance devra porter exclusivement sur ce sujet.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions de l'article 144.6 de la charte de la Ville de Montréal.

Donné à LaSalle, ce 13 septembre 2012.

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

PUBLIC NOTICE is hereby given that a special meeting of the Borough Council will be held on Thursday, September 27, 2012, at 7.30 p.m., in the Council Room, 55, avenue Dupras, LaSalle.

The only purpose of this meeting is the adoption by the Council of the 2013 budget and the question period during that meeting shall bear exclusively on this subject.

The present notice is given according to the provisions of article 144.6 of the Charter of the Ville de Montréal.

Given at LaSalle on September 13, 2012.